

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2009

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION D'UNE MOTION CONCERNANT LE PROJET DE MASTERISATION DES FORMATIONS DES ENSEIGNANTS

Le 18 décembre 2009, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

➔ **Approuve la motion suivante, concernant le projet de masterisation des formations des enseignants :**

« Réuni le 18 décembre 2009, le Conseil d'Administration de l'université Bordeaux 3 considère que la réforme de la formation des enseignants est inapplicable dans les conditions fixées aujourd'hui par les ministères de l'Éducation Nationale d'une part et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'autre part.

Il regrette qu'il ne soit fait aucun cas des nombreuses critiques faites par les organisations syndicales, la CPU, la CDIUFM, les sociétés savantes, les associations universitaires et les organisations de parents d'élève.

I entend donc à ce jour ni modifier son offre de formation, ni préparer de nouvelles maquettes de master»

Délibéré par le Conseil d'administration, à Pessac, le 18 décembre 2009,

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN